

Cette **pratique commune** est **proposée** par le groupe de travail Mapping ESEF de l'association XBRL France afin de favoriser la cohérence et la comparaison des publications ESEF. Elle n'a pas de caractère normatif et résulte des débats des membres de l'association présents lors des réunions où elle a été discutée.

CONSTAT (septembre 2021)

La mise à jour de juillet 2021 du Manuel de Reporting (guidance 1.4.2) clarifie les disposition du RTS (annexe IV 9 b) en matière d'ancrage NARROWER et précise que tous les tags NARROWER compris dans le concept doivent être précisés (sauf s'il s'agit d'éléments non matériels).

PRATIQUE COMMUNE PROPOSEE

- Lors de la revue des mises à jour de mapping, une bonne pratique consiste à compléter les ancrages NARROWER pour les extensions, en s'appuyant par exemple sur les informations données dans les notes annexes sur la composition de l'extension.
- On ne doit mentionner que des concepts standards significatifs et complètement partie de l'extension.
- On rappelle qu'il faut donner le même niveau d'information entre la publication rédigée (« papier ») et le balisage électronique.

DEBATS

Se référer aux réunions 2021-05 et 2021-06 du groupe de travail, ainsi qu'aux documentations associées
www.xbrlfrance.org/mapping

SUIVI

Pratique commune publiée le 29/10/2021